

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 152-2014
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.RRGR.790

Déposée le: 07.08.2014

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Guggisberg (Kirchlindach, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 04.09.2014

N° d'ACE: du
Direction: Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:

Interdiction des clubs sociaux cannabiques

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. Interdire sur le territoire du canton les essais autorisant la remise et/ou la vente et/ou la consommation de produits dérivés du cannabis dans les clubs sociaux cannabiques.
2. Faire en sorte que les conclusions des études les plus récentes soient diffusées dans toutes les écoles publiques et que les élèves soient avertis des dangers.
3. Intervenir auprès des autorités fédérales pour que l'Office fédéral de la santé publique, compétent pour autoriser la légalisation du cannabis dans les clubs sociaux, refuse toute autorisation.
4. Poursuivre résolument la politique cantonale des quatre piliers (prévention, thérapie, réduction des risques, répression) et l'objectif à long terme d'une société sans drogue.

Développement

La consommation quotidienne de cannabis sur une longue période est nuisible à la santé. Fumer des joints est mauvais pour les poumons et le système cardio-vasculaire, mais aussi pour le cerveau. Telles sont les conclusions d'une étude menée sur presque une quarantaine d'années à l'Université Duke en Caroline du Nord¹. Les facultés intellectuelles et le QI des personnes qui fument du cannabis pendant des années diminuent. C'est vrai en particulier chez les jeunes². Chez eux en outre, la consommation régulière augmente le risque de schizophrénie chronique et d'autres troubles psychiques graves³. On observe des modifications dans des zones importantes du cerveau même chez ceux qui ne fument qu'un ou deux joints par semaine. Or ces zones jouent un rôle essentiel dans la motivation, ce qui vient étayer une théorie largement répandue parmi les scientifiques, selon laquelle la consommation de marijuana provoque des troubles connus sous le nom de syndrome d'amotivation. Les personnes qui souffrent de ce syndrome ont des problèmes de concentration et sont apathiques.

Compte tenu de ces découvertes, il est irresponsable de vouloir autoriser la remise de cannabis dans des clubs sociaux, comme le prévoit actuellement un projet pilote.

Motivation de l'urgence :

Un projet pilote de légalisation du cannabis dans des clubs sociaux est sur le point d'être lancé à Genève.

¹ <http://static01.20min.ch/wissen/news/story/Gelegentliches-Kiffen-veraendert-das-Gehirn-26773073;http://www.20min.ch/wissen/gesundheit/story/14183376>

² <http://www.spiegel.de/gesundheit/psychologie/cannabis-langzeitstudie-jahrelanges-kiffen-laesst-den-iq-sinken-a-852383.html>

³ http://webpaper.nzz.ch/2014/01/26/wissen/KXM6A/in-den-wahn-gekiff?quest_pass=be11e230c9%3AKXM6A%3Af75e04297c93e94d1004142c026d0495368f206d